

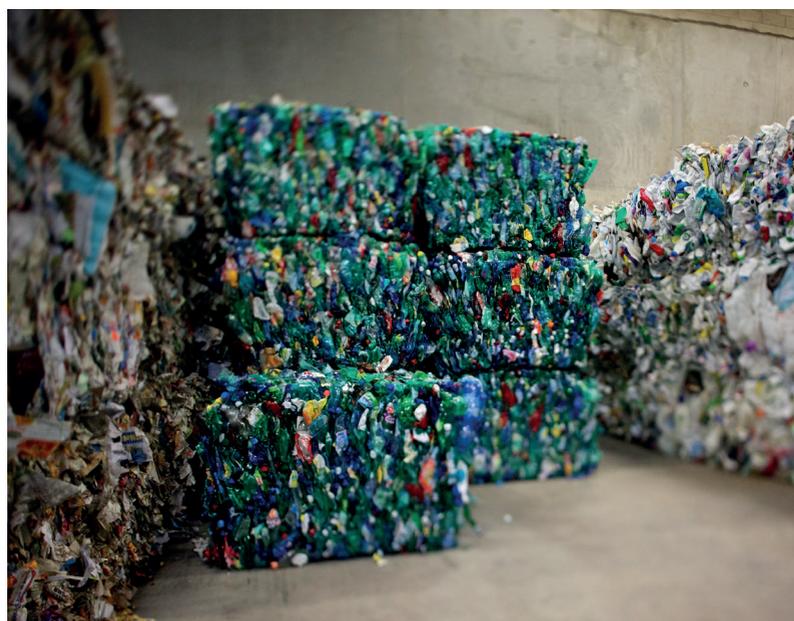
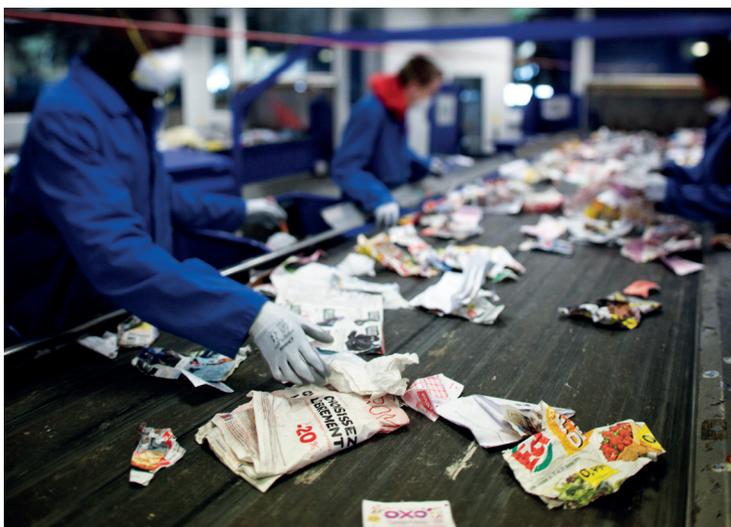
LE TRI DES COLLECTES SÉLECTIVES

MAÎTRISE DU TRI : 100 % DU TERRITOIRE EN EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

LA COLLECTE SÉLECTIVE CONCERNE LES EMBALLAGES PLASTIQUES, LE MÉTAL, LES PAPIERS ET LES CARTONS SUR TOUT LE TERRITOIRE.

Le SITTOM-MI a été retenu pour l'expérimentation sur l'extension des nouvelles consignes de tri. Depuis 2016, tous les emballages se trient sur notre territoire dans un bac ou une colonne de tri. Ces emballages seront recyclés ou valorisés.

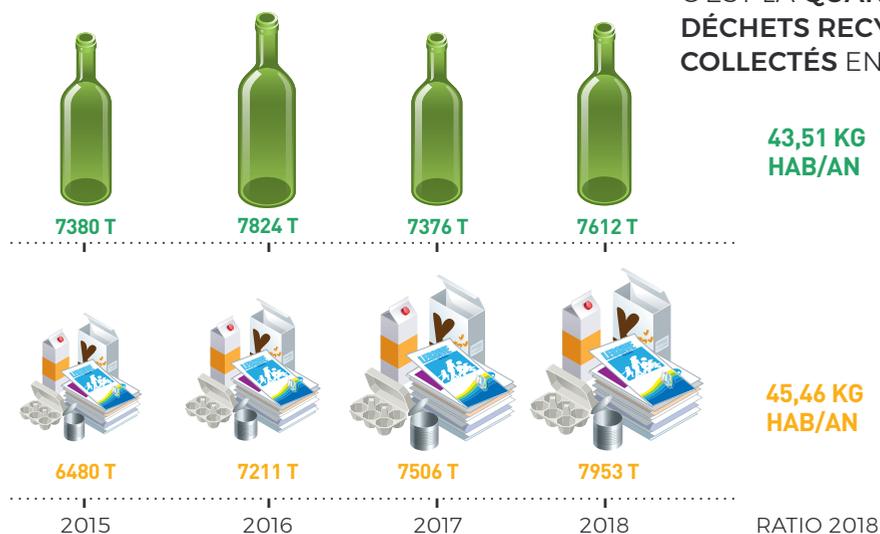
Le tri des différents matériaux s'opère dans différents centres de tri selon le territoire des zones de collecte. Le territoire du SITTOM-MI est divisé en trois zones : est, centre et ouest.



15 500 TONNES/AN

C'EST LA QUANTITÉ DE DÉCHETS RECYCLABLES COLLECTÉS EN MOYENNE

ÉVOLUTION DES TONNAGES VALORISÉS POUR LES COLLECTES SÉLECTIVES (VERRE ET EMBALLAGES/ JOURNAUX)



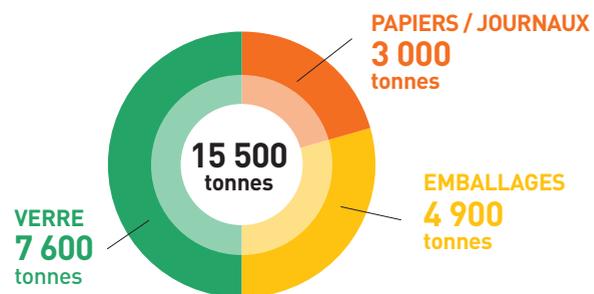
LE TRI DES COLLECTES SÉLECTIVES

TRI : GESTE CITOYEN, RÉFLEXE AU QUOTIDIEN



AU CENTRE DE TRI, LES PRODUITS SONT SÉPARÉS PAR CATÉGORIE :

- Papiers / Journaux / Magazines
- Cartons / cartonnettes
- Bouteilles, flacons, pots et barquettes en plastique:
 - PEHD (ex: bouteille de lait)
 - PET clair (ex: bouteille d'eau)
 - PET foncé (ex: bouteille d'eau gazeuse)
 - PP (ex: barquette de beurre)
 - PS (ex: pot de yaourt)
- Film plastique
- Briques alimentaires (ex : brique de lait)
- Acier (ex : canette, boîte de conserve)
- Aluminium (ex : canette)



SUIVI DE LA QUALITÉ DU TRI

Tous les mois, le SITCOM-MI participe aux caractérisations de ses flux de recyclables. Le taux de refus avoisine encore 15 %.

Grâce au tri d'une famille de 4 personnes pendant 1 an, on peut fabriquer :



386 bouteilles de 75 cl

à partir de bouteilles, pots et bocaux en verre



161 boîtes à chaussures

à partir de boîtes en carton



254 bouteilles en plastique

à partir de bouteilles transparentes



10 boules de pétanques

à partir de conserves métalliques